



Atelier de validation des Directives sous-régionales pour le suivi de la contribution des forêts aux Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les pays de l'espace COMIFAC

Libreville, 26 et 27 novembre 2019

COMMUNIQUE FINAL

Les 26 et 27 novembre 2019, s'est tenu à Libreville au Gabon, l'Atelier de validation des Directives pour le suivi de la contribution des forêts aux Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les pays de l'espace COMIFAC.

Cet atelier avait pour objectif global d'examiner et de valider les Directives sous-régionales pour le suivi de la contribution des forêts aux ODD dans les pays de l'espace COMIFAC. Il a été organisé par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui technique et financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Y ont pris part, une cinquantaine de participants venus des dix pays membres de la COMIFAC à savoir : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tome et Principe et Tchad, représentant les Coordinations Nationales COMIFAC, les administrations en charge des forêts et de l'environnement, les institutions de statistiques nationales, les institutions de recherche, les organisations de la société civile, les représentants des initiatives, organisations régionales et internationales suivantes : COMIFAC, FAO, GIZ, RIOFAC, AFRISTAT, CEFDHAC, AGAFI ainsi que les personnes ressources.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence Madame Nina ABOUNA, Ministre Déléguée auprès du Ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer et de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'Affectation des Terres de la République Gabonaise. Cette cérémonie a été marquée par trois allocutions : celles de Monsieur Helder MUTEIA, Coordonnateur sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale, de Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et le discours d'ouverture de Madame la Ministre Déléguée auprès du Ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer et de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'Affectation des Terres de la République Gabonaise.

Dans son allocution, le Coordonnateur sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale a exprimé ses vifs remerciements à Madame la Ministre Déléguée pour avoir accepté de présider cette cérémonie d'ouverture. Il a rappelé aux participants à travers quelques données à quel point les forêts de la sous-région sont importantes dans la mise en œuvre des ODD, compte tenu que le bassin du Congo abrite la deuxième plus grande forêt tropicale au monde. Souvent qualifiée de second « poumon vert » de la planète, elle joue à cet effet, un rôle

majeur dans le maintien de l'équilibre global du carbone à travers son énorme potentiel de séquestration et de stockage.

Prenant ensuite la parole, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a remercié les autorités gabonaises pour avoir autorisé la tenue de cet atelier à Libreville. Il a rappelé que la COMIFAC s'est engagée à faciliter le processus sous-régional de renforcement des capacités de ses pays membres dans l'élaboration des indicateurs et sous-indicateurs des ODD relatifs aux forêts et ce, à travers le projet d'appui à l'élaboration des directives de la COMIFAC pour le suivi des ODD relatifs aux forêts. Ce projet a été conçu a-t-il poursuivi, pour soutenir l'institution à poser les bases de ce processus sous-régional, visant à l'élaboration desdites Directives. Il a terminé son propos en remerciant la FAO pour son appui à la COMIFAC à travers son Plan de convergence.

Dans son discours d'ouverture, Madame Nina ABOUNA, Ministre Déléguée auprès du Ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer et de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'Affectation des Terres a souligné que l'importance de cet atelier s'inscrit dans le cadre de la prise de conscience croissante autour des questions relatives au développement durable, la dégradation des ressources naturelles en général et celle de nos forêts en particulier qui sont manifestes, occasionnant de ce fait de nouveaux problèmes environnementaux et socio-économiques. Pour finir, elle a relevé l'importance de cet atelier qui va contribuer à consolider les indicateurs permettant de mesurer le niveau de progrès accomplis par nos Etats, notamment dans l'atteinte de l'objectif 15 spécifique aux forêts.

Après la cérémonie d'ouverture, un bureau des travaux a été mis en place composé comme suit :

- Président : **Monsieur Jacques MOULOUNGOU**, Coordonnateur National COMIFAC du Gabon
- Vice-Président : **Monsieur Felix RURANWA**, Directeur des produits forestiers agroforestiers et non ligneux de l'Office rwandais des Eaux et Forêts
- Premier Rapporteur : **Monsieur Louis IYANE BOYENGOME**, Chef de Division de Développement Durable au Ministère de l'Environnement et Développement Durable la République Démocratique du Congo
- Deuxième Rapporteur : **Monsieur Oumar Mahamat HASSAN**, Coordonnateur National COMIFAC du Tchad.

La modération a été assurée par Monsieur Léon NGUIMBI.

La mise en place du bureau a été suivie par l'adoption de l'agenda articulé autour des sessions suivantes :

- Présentation des Directives pour le suivi de la contribution des forêts aux ODD
- Restitution des résultats des travaux de groupes
- Mise en œuvre des Directives

Les travaux de l'atelier se sont poursuivis par deux communications en plénière portant sur la démarche méthodologique du processus d'élaboration du projet de Directives pour le suivi de la contribution des forêts aux ODD dans les pays de l'espace COMIFAC et le contenu des Directives présentées respectivement par Monsieur Valérie TCHUANTE, Expert en Suivi

Evaluation à la COMIFAC et Monsieur Jean Claude NGUINGUIRI, Fonctionnaire forestier de la FAO.

Ces exposés ont suscité des débats fructueux qui ont permis d'apporter des clarifications et d'aider les participants à se familiariser avec le projet de Directives.

Trois groupes de travail ont été ensuite mis en place. Ceux-ci avaient pour tâches d'examiner le contenu des Directives, d'apporter des amendements sur la forme et sur le fond et de faire des recommandations pour la validation.

Par ailleurs, trois exposés ont été présentés comme premiers acquis à prendre en compte pour l'opérationnalisation des Directives à savoir : (i) les indicateurs déjà renseignés dans le cadre de l'OFAC ; (ii) la présentation sur AFRISTAT et le projet SODDA et (iii) le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts 2017-2030.

Au terme de l'atelier, les participants ont pris la résolution et formulé les recommandations suivantes :

S'agissant de la résolution :

- Les participants ont validé le projet de Directives sous-régionales pour le suivi de la contribution des forêts aux ODD dans les pays de l'espace COMIFAC sous réserve des amendements à apporter aux dites Directives.

S'agissant des recommandations :

Les Participants ont recommandé au Secrétariat Exécutif,

- de soumettre le Projet de directives à l'adoption par le Conseil des Ministres ;
- de faciliter la collaboration entre les systèmes statistiques nationales et l'OFAC en vue de répondre aux besoins en matière de suivi des ODD relatifs aux forêts ;
- de mener la réflexion en vue de la mobilisation des parties prenantes pour l'opérationnalisation des dites Directives.

Par ailleurs, les participants invitent les pays d'Afrique Centrale à renforcer les appuis aux Coordinations Nationales COMIFAC dans le processus de collecte des données forestières. Ils exhortent également les partenaires techniques et financiers notamment la FAO, à accompagner la COMIFAC dans l'opérationnalisation des Directives.

Enfin, les participants adressent leurs remerciements aux autorités de la République Gabonaise pour l'hospitalité dont ont bénéficié les différentes délégations et pour les facilités offertes ayant permis l'organisation de l'atelier.

Fait à Libreville, le 27 novembre 2019

Les participants